

Cette année de préparation aux concours exige l'assiduité aux cours et aux évaluations, un travail personnel important, l'esprit de travail de groupe donc un réel investissement afin de réussir !



Les taux de réussite sont de l'ordre de 75% à 95%.
En 2013 : 85%



Lycée Jean-François Millet

Rue Bougainville
50130 CHERBOURG-OCTEVILLE
Tél. : 02.33.87.69.00 - Fax. : 02.33.87.69.01
E.mail : ce.0500016w@ac-caen.fr



Le lycée J.F. Millet propose une préparation aux concours d'entrée dans les écoles paramédicales.



Deux groupes d'enseignement :

► **Le Groupe IFSI :**

- Les élèves préparent les concours d'entrée dans les *instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)*.
- Les bacheliers de toutes séries (ES, L, S, ST2S...) peuvent y accéder.

Profession : Infirmier

Le Groupe ORTHO :

- Les élèves préparent les concours d'entrée dans les écoles d'*Orthophonie*.
- Les séries du bac adaptées sont L, S, ES

Profession : Orthophoniste

L'admission :

- Âge minimum : 17 ans au 31 décembre de l'année en cours.
- Être titulaire ou engagé dans la préparation du baccalauréat.
- Inscription obligatoirement via le site web national de coordination des admissions post-bac : www.admission-postbac.fr

Conditions des études :

- Durée : 1 année scolaire
- Restauration au lycée, midi et soir.
- Scolarité gratuite.

L'enseignement :

- Un enseignement spécifique est proposé en fonction du concours préparé.
- Un enseignement commun aux deux groupes de la prépa santé (IFSI et Ortho).
- ▶ Devoirs et entraînements spécifiques.
- ▶ Concours blancs.
- ▶ Accompagnement personnalisé.



GROUPE IFSI

(20 élèves)

Une formation pour vous accompagner dans votre préparation et confirmer votre choix professionnel

Les objectifs de la formation sont de permettre aux élèves de **réussir leurs concours d'entrée**, de **développer des savoirs et des savoir-être** pour leur future formation paramédicale en permettant de :

- développer des **capacités d'analyse, de réflexion, de synthèse et de logique**
- découvrir le **milieu professionnel**
- acquérir des **connaissances dans le domaine médico-social**
- affiner les **projets personnel et professionnel**

Horaires

hebdomadaires d'enseignement:

- Français : 2 heures
- Découverte du monde professionnel : 1,5 heure
- Culture générale et entraînement à l'oral : 5,5 heures
- Culture scientifique : 2 heures
- Tests d'entraînement au raisonnement : 3,5 heures

Un stage en milieu professionnel obligatoire de 2 semaines au 1er trimestre dans une structure sanitaire ou médico-sociale.

